

AXE 3 : UNE RESSOURCE ECONOMIQUE D'AVENIR

Objectif 3 : Conforter les espaces naturels à vocations économique et environnementale

Action 3.2 : Développer la ressource environnementale et économique de la forêt

- **Contexte et enjeux**

Plus de 30% du département de l'Ain est recouvert par des forêts. Les atouts des forêts sont nombreux: économique, écologique, touristique. Les forêts constituent une richesse pour notre département.

La forêt représente plus de 180 000 hectares dans l'Ain. Majoritaires, les surfaces en feuillus (dont plus de la moitié en Chêne) couvrent 125 000 hectares. Les surfaces en résineux (dont plus de la moitié en Epicéa) concernent 56 000 hectares. Les forêts sont le point de départ d'une activité économique importante qui représente plus de 6 000 emplois directs dans l'Ain. Chaque année environ 600 000 m³ de bois sont issus de l'exploitation des forêts dans l'Ain.

Du sol à la canopée, les forêts accueillent un très grand nombre d'espèces animales et végétales. On trouve ainsi une grande biodiversité dans la microfaune du sol et de la litière forestière et parmi les mousses, les lichens et les champignons qui sont présents au sol et sur les arbres. Certaines espèces d'amphibiens, d'oiseaux ou de mammifères (sonneur à ventre jaune, pics, chauve-souris, chouettes, grand tétras, gélinotte des bois...) sont inféodées aux milieux forestiers ; leur présence peut révéler le degré de naturalité de la forêt.

Les forêts constituent des « réservoirs de biodiversité » et sont des lieux de passage, d'abris ou de nourriture indispensables à la grande faune sauvage (cerf, chevreuil, sanglier, lynx...) et autant d'espaces privilégiés pour les activités cynégétiques et pour les randonnées et balades en nature.

- **Description de l'action**

Une politique de filière : au côté des acteurs du territoire, le Département de l'Ain est engagé depuis plusieurs années dans une politique en faveur de la forêt et du bois, à travers la mise en œuvre de livres blancs de la filière bois, dont celui en cours qui couvre la période 2014-2016. Ainsi, plusieurs actions soutiennent la connaissance des ressources forestières, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité des milieux forestiers (corridors boisés, arbres biologiques, îlots de sénescence,...).

Un observatoire de la ressource forestière : Sur les reliefs du Revermont, du Bugey et du Haut-Jura se trouvent la majeure partie des forêts de l'Ain. Ces forêts de montagne font l'objet d'une étude approfondie de la ressource forestière, par l'installation d'un réseau de plus de 700 placettes permanentes, permettant de suivre les peuplements forestiers, le renouvellement des forêts, la gestion sylvicole et la biodiversité (arbres remarquables, bois mort,...). Cet observatoire permet d'avoir **une vision globale de la ressource forestière tant sur les problématiques de production, de gestion de la ressource ou de préservation de la biodiversité**. Ainsi, les données de l'observatoire de la ressource forestière peuvent :

- contribuer à améliorer la production forestière départementale, par la compréhension des dynamiques de végétation, par le suivi de l'évolution des essences et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la forêt.
- être utiles aux acteurs de la filière bois pour adapter la sylviculture au potentiel de production des forêts, améliorer les travaux pour le renouvellement de la ressource forestière, implanter de nouvelles dessertes et favoriser le maintien d' « arbres bios ».
- permettre l'adaptation des politiques publiques en faveur de la forêt et cibler les dispositifs d'aides (renouvellement, desserte, environnement) pour accompagner les projets « bois – énergie » en ciblant la ressource, et avoir une vision prospective de l'évolution de la forêt (impact des pratiques sylvicoles, potentiel de la ressource bois à court, moyen et long terme, effet du changement climatiques...)

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ONF, les données de l'observatoire de la ressource forestière sont combinées aux données numériques LIDAR acquises par le Département et l'IGN¹. Cette démarche innovante et expérimentale permettra une extrapolation et une cartographie des boisements à l'échelle du massif (rendu fin 2016). Cette modélisation pourra, par exemple, établir la carte des volumes de bois à l'échelle des parcelles.

La plus-value de cet observatoire est la production de données de « flux » dès le deuxième relevé de données. Il est alors possible de mesurer l'accroissement des arbres, les volumes prélevés, la régénération... Autant d'indicateurs utiles pour l'avenir de la filière bois, permettant de construire une vision prospective de la ressource forestière. Le pas de temps entre deux campagnes de collecte est estimé entre 7 et 10 ans. Ainsi, il est nécessaire d'associer les acteurs de la filière et du territoire à la valorisation des données de l'observatoire et à la prochaine campagne de collecte de données.

Gestion des forêts départementales : Les propriétés forestières du Département font l'objet d'une gestion sylvicole qui permet une exploitation des bois générant des recettes financières pour le Département et une forte prise en compte des enjeux environnementaux : futaie irrégulière ou jardinée, îlots de sénescence, maintien d'arbres bio et de bois mort Ces actions des gestions sont mises en œuvre en partenariat avec l'ONF dans le cadre des forêts soumises au régime forestier : la forêt de la Serpoyère 2013-2032 (Bourg-en-Bresse), la Forêt Sous-Balme et du Crêt de la Neige 2014-2033 (Chézery-Forens et Lelex) , la Forêt de la Chenaillette (Mijoux et Echenevex) à partir de 2016.

- **Calendrier : 2016-2021**

Le livre blanc de la filière bois est mis en œuvre de 2014 à 2016. Une réflexion est en cours pour poursuivre les actions en faveur de la filière bois au travers des politiques sectorielles ou territoriales.

A l'issue d'une campagne de mesure effectuée en 2015, les premiers résultats de l'observatoire de la ressource forestière sont disponibles en 2016. D'autres résultats et développement issus de cette base de données sont attendus pour 2017 et les années suivantes.

- **Maitrise d'ouvrage**

L'action est pilotée par le Département de l'Ain accompagné par FIB01 et par Hélianthe dans le cadre des actions développées au sein du livre blanc de la filière bois.

¹ Voir Action 4.1 – Projet d'acquisition de données LIDAR

Les maîtres d'ouvrage sont les acteurs de la filière forêt bois- : les propriétaires forestiers, les Entreprises des travaux forestiers (ETF), les collectivités territoriales, l'ONF, FIB01....

- **Partenariats**

Les acteurs de la forêt sont les partenaires privilégiés pour la mise en œuvre de cette action.

Financements complémentaires des collectivités territoriales et des fonds européens.

- **Indicateurs**

Valorisation de l'observatoire de la ressource forestière : utilisation des données au service de la filière (études utilisant les données, développement complémentaires,...)

Réalisation d'un programme d'aménagement favorable à l'environnement sur les forêts départementales

Evolution des indicateurs « environnementaux » de l'observatoire de la ressources forestière (arbres, bio, bois mort au sol)

Cartographie des corridors biologiques boisés (trame forestière)- action 4.2

REGIME D'INTERVENTION

Action 3.2	<i>Développer la ressource environnementale et économique de la forêt</i>			
Nature	Maître d'ouvrage - Bénéficiaire	Taux d'aide	Plafond dépense subventionnable	Remarques
ACTIONS LIVRE BLANC Filière bois 2014-2016				
Connaissance du potentiel forestier	ONF/CRPF	80%		Observatoire de la ressource forestière
Protéger les forêts des attaques phytosanitaires	Forestiers privés de l'Ain	80%	Maxi. 13 000€	
Corridors biologiques boisés	ONF	80%		Dans le cadre de l'inventaire des continuités écologiques
Maintien d'arbres bios	ONF / CRPF / COFORET (Animation et marquage)	80%	240€ /projet contractualisation 60€/arbres	
	Communes/ Propriétaires	80%	110 €/arbres	
Utilisation d'huiles biodégradables	ETF	100%	Surcoût huiles bio	
Kit de dépollution	ETF	50%	Maxi. 40€/kit	

Traction animale	Maître d'ouvrage chantier	200 €/jour		
Voir détail des actions et des modalités d'aides dans le livre blanc de la filière bois				